



COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 5 novembre 2007

Stratégie de lutte contre le feu bactérien, maladie des arbres fruitiers:

La Fruit-Union Suisse revendique la streptomycine

Elle exige par la même occasion la poursuite systématique des mesures de lutte pratiquées jusqu'à présent. L'éventuelle utilisation de la matière active composée d'antibiotique pourra ainsi être contrôlée et limitée avec parcimonie aux seules régions contaminées par le feu bactérien. Aucun autre produit d'une efficacité équivalente n'a encore été trouvé à ce jour.

Les récoltes de pommes et de poires sont finies, les entrepôts sont pleins. Les conditions de croissance optimales pour les fruits pendant toute la période de végétation ont permis de compenser les pertes causées par le feu bactérien. Mais ce n'est pas une raison pour se relâcher, bien au contraire. Cette maladie bactérienne dévastatrice peut en effet frapper encore beaucoup plus fort l'année prochaine et menacer l'existence même de la culture indigène des fruits à pépins, si toutes conditions favorables à l'infection sont réunies. La Fruit-Union Suisse (FUS) maintient ses exigences relatives au droit d'utiliser la streptomycine en Suisse en complément des moyens de lutte existants et se montre prévoyante en demandant à ce que l'autorisation soit délivrée avant la fin de l'année. La FUS soutient entièrement la demande déposée en ce sens en juillet par un fabricant de produits phytosanitaire. Concernant les matières actives, les arboriculteurs suisses doivent pouvoir disposer des mêmes instruments que leurs voisins étrangers.

Une solution d'urgence contrôlée

La FUS considère que les méthodes stratégiques employées jusqu'à présent pour lutter contre le feu bactérien doivent obligatoirement et systématiquement être poursuivies. Ces dernières préconisent notamment des mesures d'ordre préventif telles que l'élimination des plantes ornementales et forestières particulièrement sensibles au feu bactérien et, selon la zone d'attaque, la taille de rabattage sur les arbres peu touchés ou encore l'arrachage des arbres fortement contaminés (cf. « Le plan FUS de mesures en 5 points »). En renforcement de ces mesures, il est nécessaire de pouvoir utiliser avec parcimonie l'antibiotique antibactérien dénommé streptomycine dès le prochain printemps car l'infection se propage très vite et crée de plus en plus de nouveaux foyers d'attaque parasitaire en avançant par bonds dans toutes les directions. L'utilisation de la substance active fera l'objet de contrôles stricts et ne devra être administrée que localement et uniquement sous la haute-surveillance des spécialistes. Cela permettra d'éviter les critiques des opposants à l'utilisation qui redoutent le développement des gènes de résistance à l'antibiotique ou la mise en vente de miel éventuellement contaminé. L'autorisation devra en outre rester en vigueur aussi longtemps que

d'autres solutions de remplacement efficaces n'auront pas été trouvées. La recherche et la réalisation de ces solutions alternatives sont réclamées par la FUS.

Espérer l'émergence d'un nouveau produit

Des chercheurs du monde entier expérimentent sans relâche des solutions alternatives prometteuses de succès pour remplacer l'antibiotique. En vain jusqu'à présent. Même la préparation à base de levure, *Blossom Protect*, présentée récemment dans la presse helvétique comme une solution alternative crédible aux antibiotiques ne constitue pas pour la FUS une alternative efficace à l'antibiotique. Contrairement à ce qui a été divulgué, l'efficacité du produit est loin d'être comparable à celle de la streptomycine. Cela a été confirmé par des tests expérimentaux effectués en plein champs par des pays tels que l'Allemagne, l'Autriche et la Suisse. Les multiples applications du nouveau produit laissent en outre apparaître un autre problème grave appelé roussissement: la peau des fruits traités change de couleur et devient rugueuse. De tels fruits présentant des taches de roussissement sont invendables sur le marché des fruits de table. De plus, le produit complique la lutte contre les autres maladies des plantes, la tavelure par exemple.

Ne pas s'attendre à un miracle

Jamais la Suisse n'avait connu d'année aussi noire à cause du feu bactérien, les arboriculteurs suisses de 2007 n'ont rien pu faire pour sauver leurs arbres, pas moins de 100 hectares de la surface de culture des pommes de table ont dû être arrachés. Les producteurs de fruits ont constaté des infections du feu bactérien sur plus de 1000 hectares soit sur un quart des cultures de pommes de table suisses et coupé de nombreuses branches contaminées. Bien que les fruits n'aient pas été attaqués par le feu bactérien, les spécialistes sont convaincus qu'un grand nombre de ces arbres ainsi que de nombreuses plantes ornementales et forestières portent encore en eux la bactérie responsable du feu bactérien. Si les conditions climatiques sont à nouveau favorables au développement du feu bactérien l'an prochain, les arboriculteurs craignent une augmentation massive des pertes.

Les arbres haute-tige encore plus gravement touchés

Dans les vergers haute-tige, les pertes considérables dues au feu bactérien sont encore plus perceptibles cette année. Etant donné que plus de 40 000 arbres des vergers haute-tige ont été touchés par la maladie, que le nombre d'arbres haute-tige n'arrête pas de s'affaiblir depuis des années et que certaines variétés produisent un nombre insuffisant de fruits en raison de l'alternance conditionnée par un cycle biologique bisannuel, les matières premières nécessaires à la fabrication du jus de pomme se sont entretemps raréfiées pour atteindre un niveau très bas.

*Pour de plus amples informations: Rolf Matter, Fruit-Union Suisse, Information + PR
Tél. 041 728 68 60, natel 079 692 17 89, email rolf.matter@swissfruit.ch; www.swissfruit.ch*